

P 17



COMPTES RENDUS MENSUELS
DES SÉANCES DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

PAR M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME XI

SÉANCES DES 16 ET 30 NOVEMBRE 1951

(Xème)



PARIS
ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES
15, RUE LA PÉROUSE, XVI^e

1951. — X.

SOMMAIRE

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

Séance du 16 novembre 1951

CARTON (Paul). — Les prospections poursuivies en Indochine en vue de la mise en valeur des hautes régions incultes.....	443
SCHMID. — Prospection, Rapport et Présentation de photographies de la région de Darlac.....	451
CAYLA (V.). — Présentation de la <i>La traite des arachides dans le pays de Kaolack et...</i> par M. J. Fouquet.....	459
REIZLER (S.). — Présentation de <i>Eléments de Science et de Technologie du Caoutchouc</i>	460
GRANDIDIER (G.). — Présentation d'ouvrages.....	460
****. — Bibliographie.....	463
****. — Compte rendu de la séance.....	465

Lettres du G^{al} Larras, du médecin général Mathis et de M. le Ministre de l'Intérieur — Visite à l'Exposition Jouffroy d'Abbans.

Séance du 30 novembre 1951

TARDE (Guillaume de). — La France d'outre-mer. — Situation actuelle. — Le Maroc.....	471
****. — Compte rendu de la séance.....	473

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1951

LES PROSPECTIONS POURSUIVIES EN INDOCHINE EN VUE DE LA MISE EN VALEUR DES HAUTES RÉGIONS INCULTES

par M. Paul CARTON

M. Carton rappelle tout d'abord le déséquilibre démographique qui existe en Indochine entre les deltas surpeuplés du Nord du Viet-Nam et l'ensemble des autres régions, singulièrement les hautes et moyennes régions du Nord de la Péninsule et les hauts-plateaux moïs (comme précisions, il cite quelques-uns des chiffres de « densité alimentaire » de population fournis par Yves Henry dans son vaste ouvrage de 1932 sur *l'Economie agricole de l'Indochine*). Ce déséquilibre s'accroissant avec rapidité du fait de l'accroissement considérable des populations deltaïques (la mortalité ayant diminué d'une façon remarquable grâce à la lutte admirablement menée contre les maladies de tous ordres et contre le manque d'hygiène), l'Administration française s'est préoccupée déjà plusieurs années avant la dernière guerre mondiale :

- 1° d'accroître dans ces régions mêmes, par des casiers d'irrigation, les surfaces cultivées en rizières ;
 - 2° de faire coloniser par des paysans émigrants des superficies encore incultes gagnées sur la mer par les apports d'alluvions des fleuves ; ce fut le cas des « casiers tonkinois » de l'Extrême-Ouest-Cochinchinois ;
 - 3° d'entreprendre la mise en valeur par la colonisation viet-
- *

namienne de diverses zones de plateaux exondés, particulièrement de hauts-plateaux moïs et des moyennes et hautes régions du Tonkin, tout en prenant soin de veiller à la sauvegarde des intérêts séculaires des populations montagnardes, hélas grandes destructrices de forêts, que, pour cette raison, il fallait chercher à rendre sédentaires.

On a beaucoup parlé des deux premières de ces trois solutions du problème démographique ; aussi, M. Carton, tout en soulignant leur très grande importance et en rendant hommage à l'œuvre remarquable accomplie par les Services des Travaux publics et du Génie rural et par l'Office indochinois du Riz, ne les indique que pour mémoire. C'est le troisième cas qu'il prend en considération.

Par la force des choses, les autochtones des régions surpeuplées sont amenés à coloniser des terres nouvelles ; c'est ce qui s'est produit dans le cours des siècles et ce qui doit normalement se poursuivre de nos jours. Mais laisser la colonisation indigène s'étendre librement sans réglementation convenable risque fort d'aboutir à des résultats déplorables : mauvais choix des régions, destruction inconsidérée de vastes surfaces de forêts, avec toutes les conséquences néfastes qu'elle entraîne, grandes pertes de vies humaines par maladies, etc. Une Administration bien organisée et soucieuse de ses devoirs, se doit de disposer de services spécialisés pour s'occuper de tout ce qui concerne l'extension rationnelle de la colonisation agricole indigène.

Les paysans des deltas d'Indochine, dont l'état sanitaire est assez bon, craignent les hautes régions, avec leurs forêts où existent des maladies qu'ils redoutent et attribuent à de mauvais génies ou à la « mauvaise eau » : il faut savoir leur donner confiance et les guider avec la certitude d'un succès assuré par l'application de méthodes préalablement bien mises au point.

Faits extrêmement importants ; alors que, dans les deux premiers cas, les paysans, riziculteurs de père en fils depuis de nombreuses générations, n'ont guère qu'à appliquer les modes de culture qu'ils ont toujours pratiqués, dans le troisième, par contre, ils sont appelés à entreprendre des cultures totalement nouvelles pour eux, auxquelles ils

doivent donc s'initier ; dans ce cas également, la question des assainissements et de la lutte anti-malarienne est infiniment plus importante que dans les deux premiers.

Les travaux suivants doivent donc être poursuivis par les services compétents :

- étude climatologique et pédologique en vue de la discrimination entre les terres à « vocation agricole » et celles à « vocation forestière » ;
- étude complète, par des essais méthodiques, de divers types de petite colonisation agricole familiale et de villages de colonisation dans diverses zones de terres à vocation agricole bien choisies du point de vue économique ;
- enfin, réalisation d'un programme de colonisation agricole indigène de ces zones, basé sur les essais ayant donné satisfaction.

En ce qui concerne la *petite colonisation agricole familiale*, on installe les familles de colons sur des lots délimités à l'avance de surface suffisante pour assurer les besoins complets de ces familles : cultures vivrières pour leur nourriture et produits agricoles à vendre (café, thé, fruits, légumes, etc.).

Quant aux *villages de colonisation*, ils sont établis à proximité des grandes plantations (qui constituent un facteur capital de la mise en valeur des zones de terres hautes fertiles, notamment de celles des hauts-plateaux moïs) ; les habitants ont à leur disposition des lopins de terres où ils font des cultures vivrières pour leur nourriture et celle de leurs familles et ils vont travailler comme ouvriers agricoles sur les plantations voisines qui ont besoin de main-d'œuvre, surtout à certains moments de l'année.

Les travaux préparatoires, puis d'installation, sont exécutés par le service de colonisation en collaboration avec ceux des recherches agronomiques et du génie rural et avec l'aide des services médicaux ou des Instituts Pasteur. Le crédit agricole fait des avances de fonds aux petits colons, qui doivent rembourser peu à peu ces prêts à partir du moment où leurs terres sont en rapport.

Depuis 1938 et même pendant l'occupation japonaise jusqu'au coup de force militaire nippon du 9 mars 1945, des essais très sérieux de petite colonisation indigène des

terres hautes avaient été entrepris et se présentaient déjà comme une parfaite réussite. Les principales régions dans lesquelles ils étaient effectués étaient celles de Blao, dans le Haut-Donnaï, de Paksong, sur le haut-plateau des Bolovens, du Song-Bé, sur un plateau de faible altitude de l'Est-Cochinchinois, et du Tran-ninh (Haut-Laos).

Un *Service technique de la Colonisation* avait été créé à l'Inspection générale de l'Agriculture et de l'Elevage et j'en avais confié la direction à un agronome fort compétent et très actif, mon regretté ami Gaston Oudot, qui fut, hélas, tué au cours du dernier bombardement de Saïgon en juin 1945. Ce service était chargé de l'établissement et de la réalisation des programmes de mise en valeur agricole et de développement des productions agricoles de l'Union indochinoise ; il avait plus particulièrement dans ses attributions « la création, l'organisation et le fonctionnement, dans les vastes régions incultes présentant de grandes possibilités agricoles, des fermes et centres de colonisation chargés d'en préparer et d'en activer le développement agricole sous toutes les formes de mise en valeur possible, en particulier sous la forme de cultures familiales au moyen de ménages d'émigrants importés des régions surpeuplées du Tonkin et du Nord-Annam. « Le fonctionnement et le développement des « centres de colonisation » reposaient sur les « fermes de colonisation » qui étaient chargées de mettre au point les méthodes de culture à appliquer et d'assurer la formation pratique des petits colons indigènes qui, comme il a été dit plus haut, venant de leurs deltas, ignoraient les cultures auxquelles ils devaient désormais se consacrer : caféier, théier, arbres fruitiers, abrasin, arbre à quinquina, plantes potagères d'Europe, etc.

Les centres et fermes de colonisations avaient été installés à côté des stations expérimentales de l'*Institut des Recherches Agronomiques et Forestières de l'Indochine* et profitaient ainsi directement de leurs travaux.

Les petits colons étaient groupés en coopératives de fabrication, de transformation et de vente des produits agricoles et l'aide matérielle du crédit agricole (Office Indochinois du Crédit Populaire) leur était assurée.

Il faut signaler qu'en prévision de la colonisation familiale de la vallée de la Rivière Noire, dans le Moyen et le Haut-Tonkin, une étude préalable des choix de plantes à cul-

tiver et des méthodes d'exploitation à adapter avait été entreprise avant la guerre et fut poursuivie jusqu'aux putsch japonais de 1945 par M. Castagnol, alors Directeur de la Section Nord de l'Institut, dans sa station agronomique de Thu-phap.

Lorsque la paix et l'ordre auront été enfin rétablis dans la Fédération Indochinoise, les Gouvernements des Pays associés, du Viet-Nam surtout, se trouveront en face des mêmes problèmes démographiques dont le Gouvernement Général et ses services techniques avaient dû s'occuper et les programmes qui ont fait leur preuve devront obligatoirement être repris. Déjà, il se dégage de certains de ses discours que M. Tran-Van-Huu, Président du Conseil du Gouvernement Vietnamien, n'a pas perdu de vue ces questions capitales pour l'avenir économique et social de son pays.

Comme on l'a vu plus haut, à la base de tous les plans d'organisation méthodique de la colonisation indigène dirigée (comme, d'ailleurs, de l'installation des grandes plantations) se place la connaissance approfondie des climats et des sols des différentes régions naturelles de la Fédération Indochinoise, permettant de déterminer les zones à vocation agricole, à ouvrir progressivement à la colonisation suivant les possibilités d'ordre économique, et les zones à vocation forestière devant être interdites aux colons tant pour leur propre bien (car en s'y installant ils courraient à des échecs) que dans l'intérêt général des territoires : conservation de la végétation naturelle et préservation des sols de la dégradation et de l'érosion.

A ce dernier point de vue, M. Carton montre, par la projection d'une série de photographies documentaires, l'action combinée du climat et des « rays » trop fréquemment répétés et des feux de brousse sur la végétation et sur les sols.

Dans le domaine de la climatologie, j'ai déjà présenté à l'Académie des Sciences Coloniales un compte rendu des études qui ont été réalisées en Indochine grâce à un réseau de stations d'observations qui, jusqu'en 1945, était — et de beaucoup — le plus développé de tous ceux des territoires intertropicaux français et qui pouvait même être considéré comme un des plus importants de l'Extrême-Orient. Ces études ont permis la publication d'ouvrages, signés de mes

amis Bruzon et Romer et de moi-même, dont j'ai fait don à la bibliothèque de l'Académie. La connaissance du climat de la Péninsule dans son ensemble et dans ses grandes régions naturelles a ainsi pu être poussée très loin et l'étude approfondie des climats locaux devait suivre. Malheureusement, les événements qui se sont succédé depuis mars 1945 empêchèrent la réalisation de ce programme, ou plutôt ne la permirent qu'en un nombre fort restreint de régions.

Les études de pédologie ont été longtemps poursuivies dans le Nord par M. Castagnol et dans le Sud par M. Tkatchenko. J'ai rendu compte à l'Académie de leurs travaux en présentant leurs ouvrages, notamment le livre magistral de M. Castagnol intitulé *Le Sol (étude théorique et pratique)*.

La situation en Indochine a déterminé mes successeurs, M. Malye, puis M. du Pasquier, à concentrer dans le Sud-Indochinois la presque totalité des services de l'Institut des Recherches Agronomiques et Forestières, qui, du fait de l'organisation d'un établissement indépendant pour les recherches forestières est devenu l'*Institut des Recherches Agronomiques et Pastorales de l'Indochine* (I. R. A. P. I.).

Cet établissement dispose à l'heure actuelle de laboratoires installés à Saïgon et de six stations principales de recherches, dont la plus importante est Blao. Une vingtaine d'Européens, dont une dizaine d'ingénieurs sortis de l'Ecole Supérieure d'Application d'Agriculture Tropicale, en constituent les cadres. Parmi eux, M. Van Poorten, ingénieur agronome, après avoir dirigé le centre de recherches de Blao, a été chargé par M. Castagnol d'assurer la liaison d'un point de vue plus particulièrement technique entre les stations et le centre de Saïgon.

Le *Service de Prospection des Sols* ne comprend encore que trois Européens : M. Schmid, jeune pédologue de grande valeur et extrêmement actif, ingénieur agronome et ancien élève de l'Ecole Supérieure d'Application d'Agriculture Tropicale et dont la spécialisation a été assurée par l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, et deux agents recrutés sur place formés entièrement par lui. Une seule équipe a été constituée. Avec des moyens aussi réduits il ne pouvait être question d'entreprendre une révision générale des études pédologiques qui avaient déjà porté sur l'ensemble du territoire indochinois ; d'autre

part, en raison de l'insécurité dans les plaines, il était naturel de centrer la prospection sur les hauts-plateaux moïs du Sud-Vietnam, où il était encore possible de circuler sans risque dans des régions échappant au contrôle militaire.

M. Castagnol a choisi comme premier objet d'étude le Darlac, qui était déjà connu comme une des zones de terre rouge les plus étendues et les plus riches de l'Indochine, mais n'avait pas encore été prospecté d'une façon systématique. Le choix se justifiait, en outre, par le fait de la présence à Ban-mé-thuot, chef-lieu de la province, d'un Service agricole et d'un Service forestiers susceptibles d'apporter aux prospecteurs une aide efficace, ainsi que de l'existence de cartes topographiques au 1/100.000^e de la région établies assez récemment par le Service Géographique, documentation de base indispensable à tout travail de prospection agrologique quelque peu détaillé. Enfin, la densité relativement forte de la population indigène aux environs de Ban-mé-thuot et l'existence de plantations européennes importantes donnent aux problèmes agronomiques qui se posent au Darlac un caractère d'urgence certain.

M. Castagnol désirait que fût entreprise une étude qui, tout en présentant un intérêt scientifique de portée générale, permit l'élaboration d'un plan de mise en valeur rationnelle de l'ensemble de la province. L'équipe de prospection dirigée par M. Schmid, reçut pour mission :

- d'une part, d'établir le relevé des principaux types de sols et des formations végétales existant dans la région, en portant plus spécialement son attention sur les relations entre les sols et les formations végétales sus-jacentes et en mettant l'accent, dans la classification pédo-floristique proposée, sur les caractères les plus importants du point de vue agronomique ;
- d'autre part, de tracer une carte des sols et une carte des formations végétales de la province, limitées aux terrains basaltiques et aux terrains alluviaux contigus, les seuls paraissant présenter un véritable intérêt économique ; à ce point de vue, je tiens à souligner que M. Schmid s'est révélé excellent écologiste.

Les analyses physico-chimiques des échantillons prélevés sur les profils de sols les plus caractéristiques devaient

permettre de préciser la valeur de la classification établie sur le terrain d'après des données essentiellement descriptives. Les déterminations effectuées par la Division de Botanique de l'I.R.A.P.I., dirigée par M. Pételot, ont permis, par ailleurs, de connaître les compositions floristiques des principaux groupements végétaux. L'échelle adoptée pour la représentation cartographique est le 1/50.000^e. Une difficulté se présentait du fait qu'il n'était possible de préciser que sur certains points de détail le fond topographique au 1/100.000^e des cartes du Service Géographique. L'adoption du 1/50.000^e se justifiait néanmoins, étant donné que, dans les régions de plateau où l'altitude varie peu sur de longues distances, les limites des sols et surtout, en raison de l'intervention humaine, celles des formations végétales sont assez capricieuses.

Les prospections ont été poursuivies par M. Schmid et ses adjoints pendant trois années consécutives. La superficie des territoires pour lesquels des cartes de végétation et de sol ont été établies est de l'ordre de 500.000 hectares, comprenant la plus grande partie du Darlac et les secteurs orientaux du plateau des Trois-Frontières, situé à l'Ouest de celui de Ban-mé-thuot, dont le sépare une dépression schisto-gréseuse suivie par le Sré-Pok, grosse rivière drainant l'ensemble du Darlac. Quelques prospections ont également été effectuées dans des régions limitrophes, parfois même assez éloignées : plateau basaltique de Pleiku-Kontum, plateau schisto-gréseux du Nord-Cambodge, massif granitique du Chu-Yang-Sinh, afin de réunir quelques données comparatives permettant une meilleure interprétation des phénomènes observés. Un herbier d'environ mille échantillons et des collections de roches et de terres ont été constitués et envoyés à Saïgon.

A ma demande, M. Schmid a bien voulu rédiger pour l'Académie un résumé des observations faites au cours des prospections de son équipe et des conclusions qu'elles ont suggérées, et je vais maintenant en donner lecture.

Je signale que ces travaux et conclusions font l'objet d'un rapport qu'a publié récemment l'I.R.A.P.I., et que les cartes sont en cours de publication. J'ajoute que M. Castagnol a, d'autre part, rédigé lui-même un travail où sont donnés les résultats des analyses effectuées à

Saïgon sur les échantillons de roches et de terres prélevés et donnés eurs interprétations.

I. — ETUDE DES SOLS

Les études ont porté essentiellement sur les *terres basaltiques*. La distinction entre « terres rouges » et « terres noires » proposée par Yves Henry doit être précisée et complétée. Sur les cartes des sols du Darlac quatre types de terres basaltiques ont été séparés : les *terres rouges*, qui répondent à la définition classique; les *terres brunes*, formes de transitions; les *terres grises* (1) et les *terres bleues* de marais, qui se rattachent au groupe des *terres noires* d'Yves-Henry. Ont été séparés, en outre, les sols squelettiques qui couvrent des superficies importantes sur les flancs des coulées les plus récentes. Les modes très variés d'altération du basalte ont retenu particulièrement l'attention des prospecteurs. La plus remarquable est l'« altération sphéroïdale », où la roche se désagrège suivant des surfaces sphériques concentriques : ce phénomène, qui paraît lié à des mouvements périodiques, à partir de centres fixes (centre des sphères), des eaux du sol, est particulièrement fréquent dans les terres grises à nappe phréatique peu profonde. La topographie exerce une influence primordiale sur la pédogénèse; les terres rouges les plus riches se rencontrent là où la nappe phréatique est à une profondeur de l'ordre de 15 à 20 m; là où elle est très profonde, elles paraissent plus pauvres, se dégradent beaucoup plus rapidement à la suite des défrichements considérés.

L'histoire géologique semble également avoir son importance : les terres rouges recouvrant les plateaux les plus anciens, qui sont aussi les plus élevés, sont plus pauvres que les terres des plateaux plus récents, d'altitude plus faible, des environs de Ban-mé-thuot. Les terres grises et les sols squelettiques se trouvent en contre-bas des terres rouges sur des coulées d'époque récente. L'épaisseur de la couche basaltique semble, par ailleurs, jouer un rôle notable : au voisinage des affleurements de schistes, il

(1) Il ne faut pas confondre ces terres grises basaltiques avec les terres grises d'alluvions anciennes de la Cochinchine.

n'existe guère, en effet, que des terres brunes ou des terres grises.

Du fait de leur grande perméabilité, les terres rouges sont relativement peu sensibles à l'érosion; les terres grises, plus compactes, moins profondes, beaucoup moins homogènes, le sont davantage.

D'un point de vue plus spécialement agronomique, ont pu être séparés, au sein des grands ensembles précités, des types assez nombreux de sols, très voisins en général dans leurs profils, mais de valeurs culturales fort différentes. C'est l'étude de la végétation spontanée qui a conduit à établir ces distinctions. Les cartes de végétation ont précisément été dressées pour faciliter la délimitation de ces types pédo-agrologiques. Les renseignements qu'elles donnent ne sont, il est vrai, qu'approchés parce que, d'une part, la liaison sol-végétation ne saurait être absolue et, d'autre part, peu de formations végétales atteignent un âge bien avancé à cause des défrichements répétés. La connaissance du dynamisme de la végétation, c'est-à-dire des modes d'évolution des formations, de leurs successions, périodes de défrichements comprises, présente alors un intérêt bien supérieur à la connaissance statique de ses états d'équilibre. L'étude de ce dynamisme, évidemment aléatoire faute d'une documentation portant sur une période suffisamment longue, a été esquissée. Sur le plan pédologique, ces types de sols se distinguent surtout par leur structure : les meilleurs présentent une structure grumeleuse dès la surface et sur une profondeur assez grande ; les sols des « taches stériles » présentent, au contraire, sous un horizon superficiel battant, une structure cendreuse très caractéristique. Les données des analyses physiques et physico-chimiques courantes effectuées au laboratoire n'ont pas permis de les séparer avec une grande certitude ; l'emploi des méthodes d'analyse physique (analyse des agrégats, perméabilité, capacité en eau, etc.) a donné, par contre, des résultats intéressants.

II. — ÉTUDE DE LA VÉGÉTATION

Ont été distingués :

- en terres hautes, la *forêt dense*, les *halliers* et *bambusaies*, la *forêt claire*, la *savane* et la *savane-steppe*;

— en terres soumises à des inondations périodiques, la forêt et les formations herbues.

La forêt dense est une formation climaxique, sinon primaire. Elle semble avoir occupé autrefois la plus grande partie de la région de Ban-mé-thuot, du moins en terre rouge profonde, entre 450 et 600 m d'altitude. Les sols sous forêt dense sont remarquables par la structure polyédrique de leur horizon de surface enrichi en bases (pH de l'ordre de 6 à 6,5), mais très peu humifères.

Les halliers sont des formations ligneuses fermées, mais moins puissantes que la forêt dense. Ils ne comportent qu'un ou deux étages de végétation. Ils représentent peut-être la végétation primitive des plateaux septentrionaux du Darlac, aux altitudes supérieures à 550-600 m : il n'y a pas en effet, actuellement, trace de la forêt dense dans cette région pourtant à population très clairsemée. Sur le plateau des Trois-Frontières, dont l'altitude varie de 800 à 900 m, on retrouve dans le hallier, très vigoureux en cette région, des zones de forêt dense, floristiquement d'ailleurs très différente de celle des environs de Ban-mé-thuot. Les halliers et bambusaies sont, d'autre part, les associations les plus communes sur les terres brunes au voisinage des terres grises et sur les pentes schisteuses.

Les forêts claires sont vraisemblablement primitives sur les sols squelettiques et sur les terres grises. Elles sont très dégradées par les feux qui les ravagent chaque année.

Les savanes ne se rencontrent guère que sur les terres profondes. *Imperata cylindrica* et une Composée qui tend actuellement à s'y substituer, *Eupatorium odoratum*, témoignent, lorsque leur végétation est vigoureuse, d'une richesse assez grande du sol. Aux alentours de Ban-mé-thuot, l'eupatoire colonise la plupart des défrichements après abandon des rays. Toutefois, le hallier, composé d'espèces susceptibles de rejeter de souches — d'où le nom de « forêt-taillis » qu'on lui donne parfois, — peut réoccuper le terrain assez rapidement en étouffant la végétation secondaire herbacée. La forêt dense, au contraire, une fois abattue, ne peut reprendre le terrain que par progression très lente de ses lisières.

Les savanes-steppes sont constituées par des graminées basses, aux touffes non coalescentes, aux systèmes radicu-

lares superficiels. Elles protègent mal les sols de l'érosion et surtout du lessivage par les eaux d'infiltration. Fréquentes sur les plateaux élevés et aux sommets des croupes à pentes douces, on les dénomme souvent « taches stériles ». L'homme est responsable de leur genèse qui, toutefois, ne semble possible que dans des conditions topographiques assez bien déterminées.

Les formations herbeuses de marais varient beaucoup avec la durée des inondations annuelles. Elles sont fréquemment dégradées par le pacage des buffles domestiques. Les sols qu'elles occupent conviennent à l'établissement de rizières.

Les forêts de marais liées à des sols tourbeux, au voisinage des affleurements phréatiques, sont peu intéressantes du point de vue agronomique.

III. — AGRICULTURE INDIGÈNE

Même dans les régions où l'on ne compte que quelques habitants au kilomètre carré, il semble que la hache du « Moï » soit passée presque partout. Ce n'est que dans la région de Ban-mé-thuot que l'on peut encore observer des lambeaux de forêt primitive (peut-être 20.000 ha). Cette zone est aussi la plus peuplée, mais les Moïs de la région répugnent à abattre les très gros arbres et les terres qui sont particulièrement riches permettent la culture du ray pendant trois à cinq années consécutives et le retour des défrichements aux mêmes lieux à des intervalles assez rapprochés.

Les Rhadès du Darlac sont des cultivateurs soigneux ; ils établissent de préférence leurs rays dans les brousses à *Eupatorium* semés de quelques bouquets de halliers ; avant de semer le riz (semis en lignes et en poquets), ils brûlent avec soin tous les débris végétaux, toutes les racines qu'ils ont pu extirper, ne laissant pas traîner une feuille morte. Les sols, ainsi mis à nu au moment des premiers orages printaniers, sont particulièrement exposés à la dégradation par lessivage vertical ou oblique.

Les Moïs de la région des Trois-Frontières, défrichant des halliers très vigoureux, ne réussissent pas à brûler dès la première année de culture tout le bois qu'ils abattent : leurs rays sont peu soignés et encombrés de souches et de

branches à demi-calcinées, qui ont au moins l'avantage de minimiser l'érosion qui pourrait être sérieuse sur les pentes très inclinées et les terres peu profondes qu'ils cultivent ; ils conservent leurs rays moins longtemps que les Rhadés, du fait de la pauvreté relative de leurs sols.

Dans les régions de schistes, les rays ne sont maintenus qu'un an au même endroit.

Sur les 500.000 ha prospectés systématiquement, 120.000 à 150.000 ha de terres grises et de sols squelettiques ont été reconnus inutilisables à des fins autres que forestières. Les agronomes devront porter plus particulièrement leur attention à la mise en valeur du Darlac central et méridional.

Les surfaces actuellement disponibles sont réduites du fait que, là où les terres sont les plus riches (aux environs de Ban-mé-thuot), la population est nombreuse et des plantations européennes importantes sont déjà installées. Aussi la mise en valeur du pays n'est-elle possible qu'à la condition de modifier profondément l'économie agricole traditionnelle.

L'Administration n'a pas une autorité suffisante pour interdire les feux de brousse d'une manière efficace ; d'autant plus qu'ils présentent des avantages pour la circulation et le pacage. Toutefois, dans la région de Pleiku, les feux de brousses ont pu être supprimés quelques années consécutives : on a observé alors la colonisation spontanée de la savane-steppe par l'eupatoire. Les feux de rays sont nuisibles aussi et la rotation des défrichements est trop rapide dans certains cantons à population Moï assez dense. Le problème de leur suppression relève de la technique agricole : il faudrait en venir à l'utilisation permanente du terrain, comportant la suppression des rays et la jachère cultivée, ce qui, malheureusement, n'est possible en pays Moï que si l'Administration possède à la fois une grande autorité et une expérience approfondie.

Les terres rouges très profondes et à forte capacité en eau se prêtent beaucoup mieux aux cultures arborescentes qu'à celle des plantes à enracinement superficiel telles que sont la plupart des plantes vivrières. Actuellement, à la Compagnie des Hauts-Plateaux Indochinois (C. H. P. I.), de jeunes hévéas sont plantés sur le terrain même des

plantations vieilles, en baisse de rendement. Mais l'étude du problème de l'utilisation permanente des terres en agriculture indigène est à peine commencée. Des essais sont en cours à la Station agricole de Ban-mé-thuot ; la rotation « riz de montagne-pois d'Angole (*Cajanus indicus*) semble donner des résultats satisfaisants ; *Tithonia diversifolia*, qui réussit à Blao, souffre à Ban-mé-thuot de la sécheresse hivernale ; *Crotalaria usaramoensis*, subspontanée dans le pays, n'a pas une végétation assez dense.

M. Castagnol a proposé l'aménagement rationnel en rizières des bas-fonds qui, sauf en terrains alluvionnaires, demeurent actuellement pour la plupart inutilisés. Les terres basaltiques de bas-fonds paraissent assez riches ; mais elles sont très hétérogènes et leur étendue est faible (au total 1.500 à 2.000 ha). L'aménagement du bas-fond de Bonn Ko Mlio, au voisinage de Bam-mé-thuot, serait entrepris cette année ; on y aménagerait 40 à 50 ha de rizières et, sur les pentes de terre rouge qui le dominent, seraient pratiquées des cultures arbustives. Une telle expérience, dans le cadre d'une économie de village (250 à 300 personnes) paraît modeste ; mais une très grande prudence est requise dans un domaine où un échec grave diminuerait beaucoup notre prestige auprès des populations très attentives et assez averties des questions agricoles.

Le problème de l'alimentation du bétail pourrait être résolu par la culture de plantes fourragères telles que le maïs.

L'aménagement hydraulique des terrains alluviaux, qui recouvrent environ 10.000 ha en bordure du pays basaltique, permettrait de libérer une partie des terres rouges pour l'arboriculture fruitière. Il nécessite malheureusement des travaux importants dont le coût paraît hors de proportions avec les bénéfices que l'on serait en droit d'espérer.

La mise en valeur de la région des Trois-Frontières, dont la topographie est assez tourmentée et dont les terres sont moins profondes et plus pauvres chimiquement que celles du Darlac, requiert de grandes précautions, car la savane-steppe peut s'établir très rapidement sur les défrichements en forêt sans retour possible spontané de la végétation arborée.

Des recherches sont poursuivies actuellement à la Station

agronomique de Blao sur la sélection des riz de montagne encore mal connus des généticiens d'Indochine ; mais le problème de l'amélioration des plantes cultivées vient cependant en seconde urgence, les variétés de riz de montagne, leurs qualités et leurs exigences particulières étant assez bien connues des cultivateurs indigènes, et leur adaptation aux conditions locales étant bonne et leur stabilité convenable (cleistogamie). L'extension des surfaces consacrées à la culture des oléagineux vivriers (1) paraît souhaitable, car le régime alimentaire des indigènes est un peu carencé en matières grasses.

Il semble, pour le moment, préférable de laisser en réserve les quelques massifs de grosse forêt qui, au Darlac, ne couvrent plus guère que le dixième de la zone riche de la province.

Le reboisement des savanes-steppes, du moins au Darlac septentrional, où les terres sont profondes, semble bien être possible. La forêt claire dans ses parties les plus riches, où les essences à bois précieux ne sont pas rares (*Pterocarpus*), constitue le domaine forestier d'avenir : elle devrait donc être protégée des feux de brousse et systématiquement aménagée.

M. Carton présente à l'Académie M. Schmid et lui passe la parole pour la présentation d'une remarquable série de photographies documentaires prises au cours de ses prospections au Darlac, photographies qui montrent les divers aspects botaniques de la région et qui sont d'un intérêt scientifique de premier ordre.

M. le Président PRUDHOMME. — Mon cher Carton, je crois être l'interprète de toute l'Académie pour dire que votre causerie nous a beaucoup intéressés, par toutes les études, tous les efforts qu'elle nous a révélés et qui ont été faits pour arriver à une meilleure répartition des populations. Ensuite, vous nous avez expliqué comment développer la colonisation agricole.

Il y a lieu de remarquer que l'on n'est pas parti sur une simple idée théorique, sans avoir vérifié ce qu'il fallait vérifier avant d'engager les indigènes à aller coloniser certaines régions.

Vous avez pris l'initiative d'études minutieuses des terrains pour confirmer la première vue que vous aviez sur ces régions pour les mettre en valeur. En opérant ainsi vous réduisez au strict minimum les chances d'insuccès qui provoquent chez les jeunes des désillusions regrettables.

(1) Sésame en terre rouge ; arachide en terrains alluviaux sableux.

Notre très jeune camarade Schmid a su présenter une série de photographies et nous donner sur chacune d'elles des précisions qui nous permettent de savoir ce qu'il a voulu nous montrer en nous les présentant. Qu'il en soit remercié et je souhaite que sa carrière continue aussi brillante qu'il l'a commencée.

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. V. CAYLA. — *La traite des arachides dans le pays de Kaolack et ses conséquences économiques, sociales et juridiques*, tel est le titre de l'étude dont un magistrat de la France d'Outre-Mer, M. Joseph Fouquet, fait hommage à la bibliothèque de notre Académie. Il est entendu que les éléments, qui constituent la matière de ce copieux travail ne peuvent se limiter au pays de Kaolack, celui-ci subissant, pour l'évolution de sa principale production, l'arachide, les répercussions des événements qui affectent le marché des oléagineux dans le monde et en A. O. F. C'est cependant pour le grand centre de production du Siné-Saloum que M. Fouquet accumule les données précises qui lui permettent de décrire, avec de nombreux détails, l'évolution de la situation et ses conséquences diverses.

Dans le développement historique qu'il présente, l'auteur retient deux faits capitaux : la dépression mondiale de 1929 et la mise en œuvre du plan de développement économique et social des T. O. M. ce qui lui permet de distinguer trois périodes :

- 1^o de l'origine à la crise de 1929 (le paysan noir et le libéralisme économique) ;
- 2^o de la crise de 1929 à la mise en œuvre du plan de développement économique et social des T. O. M. (le paysan noir et l'intervention de l'Etat) ;
- 3^o la mise en œuvre du plan de développement (le paysan noir et les problèmes d'avenir).

Pour chacune de ces parties, il étudie : les conditions de la traite (production et circulation du produit) ; les effets de la traite (effets économiques ; conséquences sociales et juridiques).

Ces titres de chapitres montrent assez le souci constant que manifeste M. Fouquet des répercussions sociales qu'a la production des arachides au Sénégal, surtout en ce qui concerne les paysans. Les abondantes données dont il fait état se réfèrent à tout ce qui touche le pays de Kaolack : production, commerce, transports, voies de communication, mœurs des différentes races de producteurs et de commerçants, conditions sociales, administration et aussi, comme apport plus spécialement personnel, car il a été juge dans la région, les résultats de son expérience en matière judiciaire.

Tout ceci constitue un ensemble extrêmement dense, un édifice solidement construit aussi bien pour le passé, dont l'exposé est à la fois historique et critique que pour l'avenir, alors qu'il discute les solutions possibles pour les diverses réalisations du plan prévu. C'est la justification des éloges que la Faculté de Droit de Montpellier a décernés à M. Fouquet en ajoutant aux divers titres qu'il possédait déjà, celui de Docteur ès sciences économiques.

M. S. REIZLER. — J'ai l'honneur de déposer pour la bibliothèque de l'Académie un ouvrage qui a pour titre : *Eléments de Science et de Technologie du Caoutchouc*. Il vient d'être publié par l'Institut Français du Caoutchouc. Ce livre a été lentement élaboré par une équipe de 12 spécialistes sous la direction de Jean Le Bras, inspecteur général scientifique des Instituts du Caoutchouc. Il a été préfacé par Charles Dufraisse, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.

Un tel ouvrage s'imposait et il était demandé depuis longtemps, car, chose étonnante, alors que le caoutchouc occupe une place éminente dans la hiérarchie des matières premières d'utilisation courante, il n'existait jusqu'à ce jour, aucun ouvrage en langue française donnant en un condensé clair, précis et complet, les notions fondamentales essentielles de tout ce qu'intéresse la passionnante question du caoutchouc.

Ce n'est pas une encyclopédie, mais un manuel rédigé de façon simple et directe, visant à la plus grande clarté. Il a pour base, l'enseignement donné à l'Institut français du Caoutchouc depuis 10 ans, aux élèves des grandes écoles qui se destinent à devenir des Ingénieurs du caoutchouc, mais en même temps, il rendra service à un public vaste et très varié : planteurs, industriels, techniciens, professeurs, sans compter un public curieux de cette matière mystérieuse et si essentielle à la vie moderne.

Cet ouvrage comprend 336 pages et 183 figures. Il est divisé en 15 chapitres complétés par la liste des principaux ouvrages en langue française concernant le caoutchouc, par un index des auteurs cités et un index alphabétique des matières, ce qui rend ce manuel d'un maniement très commode.

La composition a été extrêmement soignée et je crois qu'il est difficile de relever la moindre faute, même typographique.

Le succès rencontré par cet ouvrage laisse prévoir, à bref délai, une deuxième édition.

M. G. GRANDIDIER. — *Sudan geography*, par Robin A. Hodgkin, est un livre destiné à l'enseignement, mais sa valeur technique, l'ensemble de la documentation qui y est rassemblée,

son intérêt d'actualité en font un ouvrage qui mérite l'attention de tous ceux qui sont préoccupés par l'avenir de l'Afrique et de son développement social et politique. Divisée en chapitre dont le premier est consacré à Khartoum, à son rôle de capitale du Soudan située au croisement naturel de toutes les grandes routes, l'œuvre expose la situation des habitants, de leurs cultures, des conditions d'exploitation agricole du pays ainsi que ses relations avec la vallée du Nil et les rivages de la mer Rouge.

— Le département de l'information de l'O. N. U. vient de nous faire parvenir deux importantes études fondamentales pour qui veut connaître les conditions économiques actuelles du monde.

Le *Rapport sur l'économie mondiale, 1949-1950*, est la première étude d'ensemble de l'économie mondiale qu'ait publié le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies depuis juin 1949, date à laquelle il fit paraître un premier rapport de ce genre, pour l'année 1948. Le nouveau rapport est l'œuvre de la Division de la Stabilité et du Développement économiques, un des services du Département des Affaires économiques du Secrétariat. Ses auteurs y ont étudié les principaux aspects de l'évolution économique mondiale — aussi bien du point de vue de l'évolution économique intérieure des divers pays que du point de vue de leurs rapports internationaux — et présentent enfin quelques observations préliminaires sur les tendances de cette évolution, enregistrées depuis le milieu de 1950.

L'ouvrage, qui compte dix chapitres, est divisé en trois parties. Dans la première, sont examinés les principaux événements d'ordre économique qui concernent les pays déjà évolués vivant sous le régime de l'entreprise privée, les pays d'Europe orientale vivant sous le régime d'une planification centralisée, certains pays de l'Amérique Latine et de l'Extrême-Orient et, enfin, l'Allemagne, le Japon et la Chine. La deuxième partie du rapport est une étude des modifications intervenues dans le volume, la valeur et la répartition géographique des échanges internationaux, ainsi que de l'évolution récente des paiements internationaux. La troisième partie du rapport est consacrée au problème de la pénurie de dollars, envisagée dans ses répercussions immédiates et lointaines sur les échanges internationaux, ainsi qu'à une étude des dévaluations monétaires effectuées en 1949, dans leurs rapports avec l'amélioration de la balance des comptes des divers pays avec la zone dollar. Le texte de l'ouvrage s'accompagne de 123 tableaux. Son annexe statistique contient encore 14 autres tableaux. Enfin, il est doté d'une « Chronologie des principaux événements écono-

miques » qui va de janvier 1949 à décembre 1950 et d'un index.

A cet important Rapport d'ensemble était joint un supplément plus spécialement consacré au Continent Noir. Les auteurs des *Conditions économiques en Afrique* y exposent les dernières tendances d'évolution de l'économie africaine et, à cet égard, passent en revue l'agriculture, les industries extractives, l'approvisionnement en combustibles et en énergie électrique, les industries sidérurgiques et les industries de transformation, les transports et les communications, la main-d'œuvre et le commerce extérieur. Le rapport contient aussi une note sur la situation démographique de l'Afrique. Dans un dernier chapitre sont examinés les plans de mise en valeur récemment envisagés ou établis un peu partout en Afrique et dont l'exécution sera prise en charge par les gouvernements. Le rapport s'accompagne de 70 tableaux statistiques et d'une carte.

— Notre Confrère M. Marcel van den Abeele, inspecteur général honoraire de l'Agriculture et des Forêts du Congo belge vient de publier, avec la collaboration de M. René Vandenput, chef du service agricole de la C. C. C. I. la seconde édition du volume : *Les principales cultures du Congo belge*. C'est un véritable traité d'agronomie tropicale dans lequel les auteurs montrent qu'à la lumière du travail en plantation, la science de la culture s'est affinée depuis 1935, date de la première édition, dans le Bulletin agricole et qu'aujourd'hui elle est au Congo belge, dans une forme, certes encore en voie d'évolution, mais cependant suffisamment stabilisée pour faire l'objet d'une définition des principes et des règles d'application.

L'œuvre se partage en trois grands chapitres, illustrés les uns et les autres de planches en couleurs et de photographies : Géographie physique, Recherche scientifique en agriculture et enfin Technique culturale.

— Le sous-titre : Un séjour mouvementé au Soudan français par lequel Mme Jane Valriant a précisé son récit *Si blanche sous le grand soleil* en montre la valeur documentaire et le vivant intérêt. Appelée à accompagner son mari, officier de l'Infanterie coloniale quand celui-ci fut désigné pour prendre le commandement du Poste militaire de Bandiagara, dans le Plateau central nigérien, l'auteur, déjà passionnée par les diverses colonies où elle avait séjourné à maintes reprises, s'est attachée à vivre la vie du pays.

Au cours d'une longue tournée de recrutement chez les Habés des falaises, dans différents Cercles du Moyen-Niger et à Djenné, sur le Bani, elle a pu laisser s'exercer ses dons d'observation et recueillir d'importants renseignements sur des po-

pulations de races mélangées, fétichistes ou islamisées, pratiquant d'étranges coutumes et réfractaires à un nivellement que la civilisation européenne n'a pas cru devoir brusquement imposer à des hommes libres.

S'étant toujours maintenue en contact avec le Soudan qu'elle a pourcouru entre les deux guerres mondiales, Mme Jane Val-
riant n'a pas manqué de noter les transformations survenues en certains domaines. Son livre nous aide à comprendre que si beaucoup de réformes restent encore à accomplir pour le bien-être et l'évolution rationnelle des populations nigériennes, c'est surtout parce que nous nous heurtons sans cesse aux terribles difficultés soulevées en ce pays par la nature et les hommes.

— M. François Luchaire, professeur de Droit de Nancy, a publié, en 1949, un *Manuel de droit d'outre-mer* que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, ainsi que le *Supplément* mis à jour pour 1951. Ce travail est une remarquable base et une mise au point précieuse tant pour les étudiants qui, au cours de leur troisième année de licence, opte pour cette matière, que pour les fonctionnaires et juristes qui ont à prendre contact avec la législation, mieux le droit colonial.

L'auteur met en évidence, avant d'envisager les aspects juridiques si divers que présentent les territoires français d'outre-mer, que la société qui établit les lois coloniales n'est pas toujours celle qui la subit; il définit dès son « avant-propos » les règles qui déterminent, d'une part la vie sociale et économique dans l'Union française, moins la métropole et, d'autre part les rapports entre la société métropolitaine et celles des autres parties de l'Union.

BIBLIOGRAPHIE

- FOUQUET (Joseph). — *La traite des arachides dans le pays de Kaolack, et ses conséquences économiques, sociales et juridiques*. Montpellier 1951, in-4°, 224 pages ronéotypées. Thèse de doctorat en droit (*Don de l'auteur*).
- HODGKIN (Robin A.). — *Sudan geography*. Londres, New-York, Toronto, Longmans, Green and Co edit., 1951, in-12, 190 pages avec cartes et illust. (*Don des éditeurs*).
- LE BRAS (Jean). — *Eléments de Science et de Technologie du Caoutchouc*. Paris, Soc. d'édit. techniques coloniales édit., 1951, in-8°, 336 pages avec graph. et illust. (*Don de l'auteur*).

- DEKEYSER (P.-L.) et VILLIERS (A.). — *Initiations africaines V. Les animaux protégés de l'Afrique noire*. Dakar, I. F. A. N. édit., 1951, in-8°, 127 pages avec illust. (Don de l'éditeur).
- MAUNY (R.). — *Guide Gorée*. Dakar, I. F. A. N. édit., 1951, in-8°, 34 pages avec carte, plan et illust. (Don de l'éditeur).
- VALRIANT (Jane). — *Si blanche sous le grand soleil (Un séjour mouvementé au Soudan français)*. Editions du Conquistador, 1951, in-12, 222, pages (Don de l'auteur).
- EMERIT (Marcel). — *L'Algérie à l'époque d'Abd-el-Kader*. Paris, Coll. de Doc. inéd., sur l'Hist. de l'Algérie, t. IV, Edition Larose, 1951, in-8°, 302 pages (Don de l'auteur).
- ***. — Comptes rendus du Congrès scientifique. Elisabethville, 13-19 août 1950, vol. III. Bruxelles, Comité spec. du Katanga édit., 1951, in-8°, 218 pages avec cartes et illust. (Don de l'éditeur).
- ROBERT (Maurice). — *Les Cadres de la géologie du Katanga. — Géologie du Katanga : Les Formations du soubassement ancien et les Formations du manteau continental*. Bruxelles, Comité spéc. du Katanga édit., 1951, 3 broch. in-8°, de 45, 35 et 25 pages (Don de l'éditeur).
- ***. — *Problèmes d'Afrique centrale*. Bull. de l'Assoc. des anciens étudiants de l'I. N. U. T. O. M. Bruxelles, 2^e trim. 1951, in-4°, pp. 81-166 (Don des éditeurs).
- LUCHAIRE (François). — *Manuel de Droit d'outre-mer. — Union française, Afrique du Nord, Territoires d'outre-mer, Indochine*. Paris, Recueil Sirey édit., 1949, in-8°, 574 pages et Supplément mis à jour pour 1951, 109 pages (Don de l'éditeur).
- VAN DEN ABEELE (Marcel) et VANDENPUT (René). — *Les principales cultures du Congo belge*. Bruxelles, 1951, Ministère des Colonies édit., in-8°, 605 pages avec illust. et pl. en coul. (Don des auteurs).
- ****. — *Rapport sur l'économie mondiale 1949-50*. New-York, Nations-Unies, Département des questions économiques, édit., mars 1951, in-4°, 282 pages (Don de l'O. N. U.).
- ****. — *Les conditions économiques en Afrique* [supplément au Rapport précédent], 128 pages (Don de l'O. N. U.).
-

COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE
DU 16 NOVEMBRE 1951

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Emile PRUDHOMME.

Présents : MM. PRUDHOMME, René POTTIER, ROBEQUAIN, Pasteur LEENHARDT, COEDÈS, LARNAUDE, Jean d'ESME, D^r BOUET, BRENIER, M^{lle} Anna QUINQUAUD, MM. D^r Noël BERNARD, BLONDEL, Commandant ROUCH, Roger HEIM, Général CHARBONNEAU, Général de Bois-BOISSEL, ROUBAUD, LÉMERY, Général INGOLD, D^r GIRARD, LIORÉ, REIZLER, Pierre LEGOUX, CHARLES-ROUX, LAPRADE, FROIDEVAUX, Amiral LACAZE, Maurice MERCIER, Gouv. Gén. DELAVIGNETTE, BARQUISSAU, SAURIN, GISCARD d'ESTAING, MICHEL-CÔTE, DECARY, CARTON, René TOUSSAINT, G. GRANDIDIER.

Excusés : MM. le Gouv. Gén. RESTE, Général JUIN, Victor CAYLA, René PINON, Jacques BARDOUX, D^r MATHIS, HUMBERT, BARÉTY, Gouv. Gén. REPIQUET, Jacques MILLOT, GAYET, M^{lle} de BLONAY.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 octobre qui est adopté sans observation.

Dans la correspondance figurent des lettres du Général LARRAS et du médecin général MATHIS ; le Secrétaire perpétuel donne lecture des principaux passages de la première de ces missives :

Alger, 11 novembre 1951.

*Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie
des Sciences Coloniales*

CHER AMI,

J'ai signé la lettre au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, et je la mets à la Poste du Palais d'Eté. Elle sera donc à la Banque à Paris au courrier du 12 novembre. Ce sera la fin du Souvenir Colonial Français. Une belle fin tout de même. L'idée de Paul Pelet avait été très heureuse en son temps, et nous devons garder à son auteur un souvenir reconnaissant. Mais faute de ressources sérieuses, et parce qu'elle faisait double emploi, cette fondation de la belle époque coloniale ne pouvait plus que végéter misérablement. Tout est bien qui finit bien.

J'ai vu avec plaisir que l'Académie appuyait l'idée du groupement saharien de tous les arrière-pays des possessions françaises en Afrique, sous la SEULE autorité de la Métropole. Pourvu que la mise

en œuvre ne traine pas encore cette fois-ci ! En 1936-37 nous n'avions visé que le groupement des efforts de tous dans l'exploration scientifique du Sahara : ceci pour éviter le gaspillage des très faibles ressources françaises par les diverses colonies, trop particularistes. Il est grand temps de faire mieux.

Le Comité Central de la France d'Outre-mer, présidé par Charles-Roux, publie un mémoire qui conclut que « l'heure est venue pour « la France d'une résistance RÉSOLUE à des manœuvres étrangères « pour la déloger de ses possessions nord-africaines ; et il convient « que, dans cette résistance nouvelle, le premier résistant de France « soit le Gouvernement français ».

Enfin ! notre Académie marchera certainement à fond dans la voie ainsi tracée. Il est urgent de donner des ordres fermes à nos chefs pour qu'ils ne se laissent plus manœuvrer par Anglais, Américains, ou Arabes, qui voudraient notre place en Afrique du Nord. Nous sommes encore trop peu nombreux à lutter contre pareil abandon. La rivalité de nos politiciens, de leurs partis, ne doit pas aboutir à faire le jeu de l'étranger (je ne parle pas seulement des communistes).

Il y a surtout une erreur capitale à faire disparaître en France : on y considère qu'un Arabe ou un Musulman « c'est la même chose ». Eh bien ! Non. Beaucoup de musulmans ne sont pas de langue arabe. Et cette confusion est dangereuse pour nous : car pris soudain d'un respect inattendu pour la religion des autres, — pour la religion musulmane s'entend —, le bon Français moyen, laïc ou non, insiste pour qu'il soit donné satisfaction aux « Musulmans » de l'Afrique du Nord. Les séparatistes y ont alors beau jeu pour réclamer toujours davantage d'écoles arabes, l'enseignement de la langue arabe, etc... Peu à peu l'Afrique du Nord, de berbère que je l'ai encore connue, deviendra non pas française, mais arabe. Et les Français n'auront qu'à partir sous l'œil ironique d'étrangers qui guettent ce départ pour en profiter.

Je m'échauffe inutilement car vous savez tout cela. Mais les Français, j'entend les Français de France ont besoin de le savoir et d'être convaincus. Or cela devient de plus en plus urgent, de plus en plus difficile avec toutes les propagandes étrangères, ou même françaises, qui disposent de moyens financiers autrement puissants que ceux dont disposait notre pauvre Souvenir Colonial Français.

A vous bien fidèlement.

LARRAS

puis de la seconde :

Le 15 novembre 1951.

MON CHER SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

En raison de la faiblesse de mes jambes, je ne pourrai me joindre à l'Académie pour visiter l'exposition « Jouffroy d'Abbans ». Vous voudrez bien m'excuser auprès de l'Amiral Lacaze et de M. Jean Marie et vous pourrez leur dire, qu'il y a plus de 50 ans, dans ma modeste sphère, je glorifiais ce génial inventeur.

En 1899, j'étais embarqué comme jeune médecin de la marine sur

un petit aviso de guerre qui portait le nom de « Joffroy ». C'était un petit bateau à roues à aubes, à fond plat, ce qui lui permettait de circuler sur les rivières de la Guyane française. Les matelots le désignaient sous le nom de « patouillard ».

Son commandant, le lieutenant de vaisseau Rageot de la Touche, qui devait périr héroïquement sur le « Bouvet » en voulant forcer le détroit des Dardanelles, n'était pas peu fier de son navire qui, au grand mât, arborait la flamme de guerre.

Normalement, il était stationnaire à Cayenne, mais lorsqu'il fut question de trancher le différend franco-brésilien, il fit la navette entre Cayenne et Counani où siégeait la Mission française. Sa vitesse ne dépassait pas six nœuds et lorsque les courants étaient violents il ne faisait guère que du « sur place ». En moyenne, pour parcourir quelques deux cents milles, le rafiot mettait presque 48 heures.

Quand nous avions des invités à bord, au moment de sabler le champagne, je ne manquais pas de me lever et je demandais de boire, à la gloire de Joffroy, marquis d'Abbans qui, en voyant fonctionner la pompe à feu de Chaillot, conçut le premier l'idée d'appliquer la vapeur à la navigation, invention qui devait faire la gloire et la fortune de Fulton.

Veuillez agréer, mon cher Secrétaire perpétuel, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

C. MATHIS

M. le Président Emile Prudhomme communique ensuite la lettre suivante de M. le Ministre de l'Intérieur :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 Novembre 1951

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous avez bien voulu me transmettre un vœu de l'Académie des sciences coloniales relatif à l'unification administrative du Sahara et à sa délimitation par rapport aux territoires marocain, tunisien et libyen.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pris connaissance, avec le plus grand intérêt, de ce vœu qui comporte des suggestions intéressantes, bien que la réorganisation administrative et la délimitation des frontières du Sahara posent de délicats problèmes, tant sur le plan intérieur qu'international.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

BRUNE

M. PRUDHOMME, Président de l'Académie des Sciences Coloniales
15, rue La Pérouse Paris (16^e)

Cette lettre est une réponse à la motion émise dernièrement et préparée par M. Lémery, approuvée par l'Académie, et montre que le vœu a été pris en considération.

La parole est à M. Roger Heim.

M. Roger HEIM. — Je voudrais simplement me permettre de poser une question à l'Académie.

L'Académie des Sciences Coloniales s'est intéressée à diverses reprises aux intérêts français dans l'extrême-sud tunisien et certains d'entre vous sont intervenus lorsque la question de Radamès s'est posée. J'ai eu moi-même, lors du récent Congrès que l'Association française pour l'avancement des Sciences a tenu à Tunis, l'occasion de me rendre à Radamès. Or j'ai appris, il y a peu de semaines, d'après certaines informations venues de Tunisie, que les troupes libyennes auraient pris possession de Radamès et que les troupes françaises l'auraient évacué précipitamment, ainsi qu'un certain nombre de personnes qui, jusqu'ici, avaient joui de la protection des Français. Les troupes françaises se seraient réfugiées, en quelque sorte, de l'autre côté de la frontière.

Comme aucun écho n'est parvenu dans la presse française à cet égard et que les sources d'information semblent sérieuses, je voulais, étant donné l'importance que vous attachez à cette question, poser la question à l'Académie pour savoir si vous aviez reçu de votre côté des informations à cet égard.

A la suite de cette communication, il s'établit un échange de vues auquel prennent part MM. Lémery, Grandidier, Charles-Roux qui montre que personne n'a eu connaissance des événements signalés par M. Heim. M. Lémery suggère de demander confirmation de ces renseignements aux Pouvoirs publics.

Le Président donne ensuite la parole à MM. Victor Cayla, Reizler et Grandidier pour la présentation d'ouvrages.

(Voir le texte de ces présentations pages 459 et suiv.).

M. ROBEQUAIN. — En l'absence de M. Froidevaux, président de la Première Section, je voudrais demander à l'Académie de bien vouloir déclarer la vacance du siège du Général Azan. Nous avons des candidats à ce poste de la première section. Je vous prie donc d'accepter la déclaration de vacance de ce siège.

M. le Président PRUDHOMME. — Est-ce que l'Académie accepte la proposition ?

L'Académie déclare la vacance du siège qu'occupait dans la première section le Général Azan.

Nous avons, à la fin de cette réunion, un Comité secret et, pour répondre à l'invitation de l'Amiral Lacaze et de M. Jean Marie, nous devons aller visiter l'exposition consacrée au souvenir de Jouffroy d'Abbans, je vais donc sans tarder donner la parole à notre confrère M. Carton, ancien Inspecteur Général de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts de l'Indochine, Directeur de l'Ecole Supérieure d'Ap-

plication d'Agriculture tropicale pour la communication qu'il doit nous faire.

(Voir le texte de cette communication page 443).

La séance est levée à 16 heures 40.

L'Académie se forme ensuite en Comité secret.

A l'issue de la réunion, la plupart des membres de l'Académie des Sciences coloniales se rendent 52, rue de Bassano où l'Amiral Lacaze, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie de Marine, M. Jean MARIE, en sa qualité de président du Comité d'organisation des journées « Jouffroy d'Abbans » les avaient invités à se joindre à l'Académie de Marine pour visiter en commun l'exposition « Jouffroy d'Abbans ».

M. Charles Dollfus, conservateur du Musée de l'Air, a résumé l'œuvre de l'inventeur de la navigation à vapeur et commenté les pièces et documents qui se trouvent exposés, avec l'érudition et la bonne grâce qu'on lui connaît.

ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1951

LA FRANCE D'OUTRE-MER — SITUATION ACTUELLE
LE MAROC

par M. Guillaume DE TARDE

L'Académie des Sciences coloniales a tenu une séance supplémentaire le vendredi 30 novembre pour entendre et applaudir une communication sur le Maroc par M. Guillaume de Tarde, Conseiller d'Etat.

L'orateur qui fit partie de « l'équipe Lyautey » rappelle l'esprit du Traité de 1912 : un pacte d'association et de coopération entre les deux pays signataires devant permettre au Maroc de promouvoir sa souveraineté.

Le problème marocain étant actuellement posé devant l'opinion internationale, M. Guillaume de Tarde récapitule l'œuvre accomplie par la France dans le Protectorat ; par sa politique sociale elle a augmenté la population de plus de 130 % en 40 ans ; quant aux résultats obtenus dans la mise en valeur du pays en un quart de siècle, ils sont attestés par l'appui que le Maroc a pu fournir aux Alliés pendant la dernière guerre.

Après avoir rendu justice à cette réussite française, M. Guillaume de Tarde pose en principe que le Maroc doit arriver à l'autonomie par étapes, un pays abandonné avant l'heure est voué, dit-il, à la dictature ou au communisme.

BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES

Banque d'Emission (loi du 29 Mars 1950)
Société Anonyme au capital de 111 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 33, Rue de Courcelles, PARIS

Agence à MARSEILLE, 26, Avenue du Prado

Succursale à TANANARIVE

Agences : DIEGO-SUAREZ, FIANARANTSOA,
FORT-DAUPHIN, MAJUNGA, MANAKARA, MANANJARY,
MORONI, MORONDAVA, NOSSI-BE, TAMATAVE, TULEAR

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Emission de billets de banque, de chèques et de lettres de crédit.
Transferts de fonds, comptes courants et dépôts. Escompte.
Recouvrements. Avances. Ouvertures de crédits. Ordres de Bourse.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

12, Boulevard de la Madeleine, PARIS (9^e)

Tél. : Opéra 07.60 (six lignes)

SERVICES

de Paquebots et Navires de charge

Principales Régions desservies :

Egypte - Proche-Orient - Inde - Ceylan - Pakistan
Indochine - Extrême-Orient - Madagascar
La Réunion - Afrique Orientale et du Sud
Australie - Océanie

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER

(S.O.F.F.O.)

Société Anonyme au Capital de 155.000.000 de Frs

SIÈGE SOCIAL A PARIS
23, Rue de l'Amiral-d'Estaing

AGENCE A SAIGON : Place Rigault-de-Genouilly



TARIF D'ABONNEMENT POUR 1951
AUX COMPTES RENDUS MENSUELS DES SÉANCES DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES COLONIALES

France et Colonies	1.000 frs
Etranger	1.800 frs

Le numéro : 100 frs pour la France et les colonies ;
200 frs pour l'étranger

